

Mariage dissous par jugement
de divorce par le Tribunal civil
d'Yvetot en date du 16.11.34

Déclaré à Eletôt le
21 avril 1934.

le Maire

~~J. Gaudin~~

Second témoin, tous deux domiciliés à Eletôt, les
quels ont signé, après lecture faite, le présent acte qui
a été fait double en leur présence et constaté suivant les
proc. Nous, Maire de la commune susdite remplissant
fonctions d'officier public de l'état civil

Alegre

Calbry

Barth

Dufour